

# Le Ruest



Novembre et Décembre 2025-NO 171, la revue des Saint-Rochois (es)

## MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest  
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 F 579-795-0358  
[www.saint-roch-ouest.ca](http://www.saint-roch-ouest.ca) • [info@saint-roch-ouest.ca](mailto:info@saint-roch-ouest.ca)

*Pierre Mercier, maire*

*Conseillers :*

*Siège 1 : Bernard Benoit*

*Siège 2 : Charles Smith*

*Siège 3 : Josianne Chayer*

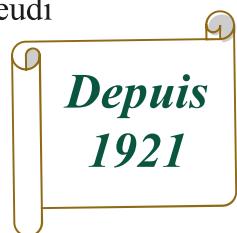
*Siège 4 : Francis Mercier*

*Siège 5 : Sylvain Lafortune*

*Siège 6 : Jean Bélanger*

## HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi  
8 h 30 à 16 h 30



*L'agriculture, c'est  
dans notre nature*

## PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance sur le budget le  
mardi 16 décembre à 19 h.  
En 2026, la première séance  
ordinaire se tiendra le mardi

**6 janvier à 19 h,  
au 270, Route 125**

**Le bureau municipal sera fermé  
pour les vacances des Fêtes  
Du 19 décembre 2025  
Au 5 janvier 2026 inclusivement**



## • Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Mois de décembre... Une autre année qui touche à sa fin !

Nous voilà déjà à la dernière revue de l'année.

Nous avons entamé les travaux sur le budget 2026, qui sera adopté lors de l'assemblée spéciale du budget prévue pour le mardi 16 décembre prochain à 19 h, à la Mairie.

D'ailleurs, nous vous rappelons que si vous avez des questions, des préoccupations ou des suggestions, vous avez toujours l'opportunité de nous les soumettre lors des rencontres municipales, qui se tiennent généralement le premier mardi de chaque mois à 19 h (veuillez consulter le calendrier 2026 pour connaître les dates exactes). Ces sessions se déroulent à la Mairie, au 270, Route 125, à Saint-Roch-Ouest.



Alors que l'année s'achève, je souhaite, au nom du conseil et de l'administration municipale, vous transmettre nos vœux les plus sincères.

Que cette période festive vous permette de vivre des moments privilégiés en compagnie de ceux qui vous sont chers et de créer des souvenirs empreints de sens et de douceur.

Puisse cette saison vous offrir lumière, réconfort et tranquillité.

Que la paix, la joie et la santé vous accompagnent pour les semaines et les mois à venir.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour un très joyeux Noël et des fêtes marquées par la sérénité et le bonheur.

Pierre Mercier,  
Maire



## • Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations	4-9
Avis public : résultats de l'élection	10-13
Calendrier des collectifs 2025-2026	13
Programme Écono Logis	14
Communiqué de presse : Influenza aviaire	15
Communiqué de presse : Le CISS de Lanaudière	16
Communiqué de presse : Vous vivez un problème de santé?	17
Avant d'aller à l'urgence	18
Autres ressources que l'urgence	19
Quoi faire à la maison	20-21
Comment prendre soin de mon enfants à la maison	22-23
Club Éco de Saint-Esprit et l'horaire de la patinoire	24
Bibliothèque Alice-Parizeau	25-27
Paroisse Saint-Esprit	28-29
FADOQ	30-31
MDJ: Ce qu'il faut savoir	32
MDJ: Calendrier	33
Programmation activités et loisirs d'hivers 2026	34
Cours de danse country	35
Exercices sur musique 50+	36
Atelier récréatif de renforcement musculaire	37
Le comité de La Galopade	38
Cinéma des Fêtes et karaté Dojo FKSL	39
Défibrillateurs portatifs (DEA)	40

## **RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 11 NOVEMBRE 2025

### **OCTROI DE CONTRAT POUR DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU RUISSEAU ST-JEAN**

Un ponceau endommagé doit être remplacé. À la suite d'un appel d'offres sur invitation, seule l'entreprise Latendresse Asphalte inc. a soumis une offre conforme.

Il est résolu de lui octroyer le contrat.

### **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

La directrice générale dépose la liste des personnes endettées envers la Municipalité, conformément au Code municipal. Le conseil en prend acte.

### **ADOPTION DU CALENDRIER DE LA MUNICIPALITÉ INDIQUANT LES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026**

Il est résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 (tous les premiers mardis du mois à 19 h). La séance budgétaire aura lieu le 15 décembre 2026. Un avis public sera publié.

### **ADOPTION DU CALENDRIER INDIQUANT LES VACANCES ET CONGÉS POUR L'ANNÉE 2026**

Il est résolu d'adopter le calendrier des vacances et congés pour l'année 2026.

### **FERMETURE DE LA MAIRIE POUR LE TEMPS DES FÊTES**

Il est résolu d'autoriser la fermeture de la mairie pour la période des fêtes, soit du 19 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclusivement.

### **RÉSOLUTION POUR LE SOUPER DE NOËL**

Il est résolu d'assumer le coût du repas pour les employés municipaux, leurs conjoints, le maire ainsi que les conseillers et la conseillère.

## **REMBOURSEMENT DE TAXES - TROP-PERÇU / MATRICULE 9178 48 5855**

Il est résolu de rembourser le trop-perçu au matricule 9178 48 5855.

## **NOMINATION DES DÉLÉGUÉS RESPONSABLES POUR LES COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST POUR L'ANNÉE 2026**

**ATTENDU QUE** qu'il y a lieu de nommer les délégués responsables pour chaque comité pour l'année 2026;

**ATTENDU QUE** M. Pierre Mercier, maire, dispose du droit de siéger à tous les comités;

**Il est résolu** que les responsabilités suivantes soient confiées aux membres du conseil municipal :

- **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)** : M. Francis Mercier
- **Environnement** : M. Francis Mercier
- **Incendie** : Mme Josianne Chayer et M. Bernard Benoit
- **Loisirs et sports** : Mme Josianne Chayer et M. Sylvain Lafortune
- **Mesures d'urgence** : M. Charles Smith et Mme Josianne Chayer
- **Réseau BIBLIO** : M. Jean Bélanger
- **Sécurité publique** : M. Charles Smith et M. Sylvain Lafortune
- **Voirie** : M. Charles Smith et M. Bernard Benoit
- **Les Résidences de l'Achigan** : M. Jean Bélanger

## **NOMINATION D'UN SUBSTITUT AU CONSEIL DE LA MRC**

Il est résolu que le conseiller Jean Bélanger soit nommé substitut du maire au conseil de la MRC de Montcalm.

## **AUTORISATION D'ACHAT DE PAPETERIE D'INFOTECH**

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat des chèques et des enveloppes auprès de l'entreprise Infotech.

# RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 DÉCEMBRE 2025

### TECQ 2024-2028 – PROGRAMMATION 1

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

**Il est résolu** que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe ainsi que de tous les autres documents requis.

### AFFECTATION À L'EXCÉDENT AFFECTÉ – COURS D'EAU D'UNE SOMME NON UTILISÉE

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément au règlement de taxation, une taxe sur une autre base est imposée et prélevée chaque année pour le nettoyage des cours d'eau situés sur le territoire de la Municipalité;

**Il est résolu** de transférer un montant de 3 725,00 \$ de l'excédent non affecté vers l'excédent affecté – Cours d'eau.

### FOSSES SEPTIQUES – TRANSFERT D'UN MONTANT À MÊME LE SURPLUS LIBRE

**Il est résolu** de transférer, à même le surplus libre, le montant correspondant aux remboursements liés aux vidanges des fosses septiques pour l'année 2025.

### INDEXATION DU SALAIRE DES ÉLUS MUNICIPAUX – ANNÉE 2026

**Il est résolu** que le salaire des élus municipaux soit indexé selon le taux de l'Indice des prix à la consommation (IPC), soit 2,4 %, pour l'exercice financier 2026.

### INDEXATION DU SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – ANNÉE 2026

**Il est résolu** que le salaire de la directrice générale et greffière-trésorière soit augmenté selon le taux de l'Indice des prix à la consommation (IPC), soit 2,4 %, pour l'exercice financier 2026.

### INDEXATION DES FRAIS DE KILOMÉTRAGE

**Il est résolu** que le tarif des frais de déplacement remboursables par la Municipalité soit porté de 0,70 \$ à 0,72 \$ par kilomètre, à compter du 1er janvier 2026, conformément au tableau des taux par kilomètre publié sur le site de Revenu Québec pour l'année 2025

### INSPECTEUR CANIN

**Il est résolu** que le Centre de dressage Unique soit nommé gardien d'enclos pour l'exercice financier 2026, pour les services de contrôle animalier sur le territoire municipal.

## **LICENCE POUR LES CHIENS**

**Il est résolu** d'offrir gratuitement, pour l'année 2026, la médaille d'identification pour chien. Les propriétaires devront se présenter au bureau municipal pour la récupérer ou remplir le formulaire disponible sur le site internet de la Municipalité et le transmettre au bureau afin de recevoir leur médaille.

## **COTISATION – FQM**

**Il est résolu** d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2026.

## **COTISATION – UMQ**

**Il est résolu** d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2026.

## **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC INFOTECH POUR 2026**

**Il est résolu** de renouveler le contrat annuel avec l'entreprise Infotech pour l'utilisation du système comptable SYGEM, pour deux licences.

## **OFFRE DE SERVICE POUR L'AUDIT**

**Il est résolu** d'octroyer les mandats à la firme DCA Comptable Professionnel Agréé Inc. pour la conciliation de la comptabilité, l'assistance à la préparation des feuilles de travail de l'exercice 2026 et l'audit du rapport financier 2026.

## **FACTURE POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2026**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une facture de 95 095 \$ du ministère de la Sécurité publique du Québec pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2026;

**Il est résolu** d'accepter la facture et de procéder aux paiements selon les échéances prévues par le ministère de la Sécurité publique.

## **AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE PREMIER RÉPONDANT / SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ INCENDIE / SANTÉ QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (RLRQ, c. S-6.2) (la «LSPU») vise à ce que soit apportée, en tout temps, aux personnes faisant appel à des services préhospitaliers d'urgence, une réponse appropriée, efficiente et de qualité ayant pour but la réduction de la mortalité et de la morbidité;

**Il est résolu** que le conseil municipal s'engage à prendre part à l'entente négociée entre Santé Québec et la Municipalité de Saint-Roch-Ouest et autorise le maire ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'entente premier répondant avec Santé Québec.

## **DÉSIGNATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT HARMONISÉ AVEC LA MRC DE MONTCALM NUMÉRO 168-2025 HAR-003 PORTANT SUR LE STATIONNEMENT**

**ATTENDU QUE** la MRC de Montcalm s'est engagée à uniformiser la réglementation municipale en matière de stationnement;

**ATTENDU QUE** chacune des municipalités de la MRC de Montcalm est tenue d'adopter ce règlement harmonisé afin d'en assurer une application cohérente par la Sûreté du Québec sur l'ensemble du territoire de la MRC;

**Il est résolu** de désigner l'autorité compétente, composée de l'inspecteur municipal et de la direction générale de la Municipalité, ainsi qu'un agent de la paix ou un mandataire titulaire d'un contrat avec la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, en charge de l'application du règlement harmonisé HAR-003 relatif au stationnement sur le territoire de la municipalité.

## **DÉSIGNATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 169-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA SIGNALISATION**

**ATTENDU QUE** les articles 295 et 626 du Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2) et les articles 66 et 67 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1) permettent de réglementer en matière de circulation et de signalisation;

**Il est résolu** de désigner l'autorité compétente, composée de l'inspecteur municipal et de la direction générale de la Municipalité, ainsi qu'un agent de la paix ou un mandataire titulaire d'un contrat avec la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, en charge de l'application du règlement numéro 169-2025 concernant la circulation et la signalisation sur le territoire de la municipalité.

## **PERMISSION DE VOIRIE ET ENTENTE D'ENTRETIEN**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Roch-Ouest doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (ci-après nommé « Ministère »);

**Il est résolu** que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest demande au Ministère de lui accorder les permissions de voirie pour l'année 2026 et autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer les permissions de voirie et les ententes d'entretien pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$, la Municipalité s'engageant à respecter les clauses des permissions de voirie et des ententes d'entretien conclues.

De plus, la Municipalité s'engage à demander la permission requise chaque fois que cela sera nécessaire.

## **CERTIFICAT DE PAIEMENT – LATENDRESSE ASPHALTE INC.**

**CONSIDÉRANT QUE**, par sa résolution no 174-2025, le conseil a octroyé un contrat pour des travaux sur le rang de la Rivière Sud;

**Il est résolu** d'autoriser le versement à l'entrepreneur Latendresse Asphalte inc.

## **NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR 2025-2026-2027-2028 ET 2029**

**CONSIDÉRANT QUE** il est souhaitable d'adopter à l'avance le calendrier des maires suppléants pour les prochaines années;

**CONSIDÉRANT QUE** le calendrier des maires suppléants pour les années 2025 à 2029 est présenté comme suit :

### **Siège   Période**

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| 6 | Novembre 2025 à juin 2026   |
| 5 | Juillet 2026 à février 2027 |
| 4 | Mars 2027 à octobre 2027    |
| 3 | Novembre 2027 à juin 2028   |
| 2 | Juillet 2028 à février 2029 |
| 1 | Mars 2029 à octobre 2029    |

**Il est résolu** d'adopter le calendrier des maires suppléants tel que présenté.

## **DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

La directrice générale et greffière-trésorière avise que le maire ainsi que les conseillers occupant les sièges 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ont déposé, devant le conseil, une déclaration écrite relative à la divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil, conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les déclarations reçues sont déposées à la table du conseil lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2025.

## **REGISTRE PUBLIC DES ÉLUS - DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ ET AUTRES AVANTAGES REÇUS**

La directrice générale et greffière-trésorière déclare qu'aucune inscription n'a été faite au registre des déclarations des dons et autres avantages reçus par les élus, conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Aucun élu municipal n'a déclaré avoir reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui ne serait pas de nature purement privée ou qui serait interdit par l'article 5, alinéa 5.2.4, paragraphes 5.2.4.3 du Règlement 142-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ROCH-OUEST**

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES** par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

**QUE** conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a adopté, lors de sa séance tenue le 11 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

**QUE** les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

<b>DATES</b>	<b>HEURE</b>	<b>DATES</b>	<b>HEURE</b>
Le mardi 6 janvier 2026	19 h	Le mardi 7 juillet 2026	19 h
Le mardi 3 février 2026	19 h	Le mardi 4 août 2026	19 h
Le mardi 3 mars 2026	19 h	Le mardi 1er septembre 2026	19 h
Le mardi 7 avril 2026	19 h	Le mardi 6 octobre 2026	19 h
Le mardi 5 mai 2026	19 h	Le mardi 3 novembre 2026	19 h
Le mardi 2 juin 2026	19 h	Le mardi 1er décembre 2026	19 h

Séance extraordinaire sur le budget le mardi 15 décembre 2026 à 19 h.

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

**DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**, ce 13 novembre 2025.

- Original signé-

---

Sherron Kollar,

Directrice générale et greffière-trésorière

## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 168-2025 (HAR-003)**

Avis est par les présentes donné par la soussignée, Sherron Kollar, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Roch-Ouest :

Que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 décembre 2025, le conseil a adopté le règlement numéro 168-2025 (HAR-003) sur le stationnement;

Que ce règlement peut être consulté, sur demande, à la mairie, située au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3HO.

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

Du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Que le règlement peut également être consulté directement sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse [www.saint-roch-ouest.ca](http://www.saint-roch-ouest.ca).

**DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**, ce 9 décembre 2025.

-Original signé-

---

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière

## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 169-2025**

Avis est par les présentes donné par la soussignée, Sherron Kollar, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Roch-Ouest :

Que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 décembre 2025, le conseil a adopté le règlement numéro 169-2025 concernant la circulation et la signalisation

Que ce règlement peut être consulté, sur demande, à la mairie, située au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3HO.

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

Du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Que le règlement peut également être consulté directement sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse [www.saint-roch-ouest.ca](http://www.saint-roch-ouest.ca).

**DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**, ce 9 décembre 2025.

-Original signé-

---

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière

## AVIS PUBLIC

### PROJET DE RÈGLEMENT N° 170-2025 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, chapitre T-11.001), avis public est donné à l'effet :

**QU'**au cours de la séance ordinaire du conseil devant se tenir à la salle du conseil située au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest, le 6 janvier 2026 à 19 h, le projet de règlement N°170-2025 relatif au traitement des élus municipaux sera présenté pour adoption ;

**QUE**, conformément à la Loi, un avis de motion dudit projet de règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2025 par monsieur le conseiller Jean Bélanger;

**QUE**, conformément à la Loi, ledit projet de règlement a été déposé et présenté lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2025 par monsieur le conseiller Jean Bélanger;

#### **RÉSUMÉ DU CONTENU DU RÈGLEMENT :**

##### **Rémunération et allocation de dépenses**

**QUE** la rémunération actuelle des membres du Conseil et celle proposée par ledit projet de règlement sont les suivantes :

Titre	Rénumération actuelle	Rénumération proposée
Maire	8 283,70\$	8 482,51\$
Autres membres du conseils	2 761,20\$	2 827,47\$

**QUE** l'allocation de dépenses actuelle et celle proposée par ledit projet de règlement sont les suivantes :

Titre	Allocation de dépenses actuelle	Allocation des dépenses proposée
Maire	4 141,84\$	4 241,24\$
Autres membres du conseils	1 380,61\$	1 413,74\$

**QUE** lors du remplacement du maire par son suppléant, ledit projet de règlement prévoit le versement d'une rémunération additionnelle à celle qui lui est payée à titre de membre du conseil afin d'égaler la rémunération payable au maire pour ses fonctions, à compter de trente (30) jours de suppléance;

## Indexation

QUE ledit projet de règlement prévoit une clause d'indexation de la rémunération des élus municipaux qui équivaut à l'indice moyen des prix à la consommation pour l'année précédente publié par Statistique Canada pour la province de Québec.

QUE ledit projet de règlement une fois adopté aura pour effet d'abroger tous les règlements antérieurs relatifs au traitement des élus municipaux de Saint-Roch-Ouest, soit les règlements 96-2010, 99-2011, 110-2014 et 113-2014.

## CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Que le règlement peut être consulté, sur demande, à la mairie, au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

Du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Que le règlement peut également être consulté directement sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse [www.saint-roch-ouest.ca](http://www.saint-roch-ouest.ca).

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST, ce 9 décembre 2025.

- Original signé -

---

Sherron Kollar,  
Directrice générale et greffière-trésorière

## Calendrier des collectifs 2025-2026

Décembre : 12  16  26  30 

Janvier: 09  23 

**Le lundi 5 janvier collecte des sapins**

## PRÉSERVONS NOS RESSOURCES, UNE VISITE GRATUITE À LA FOIS !

**RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'EAU À LA MAISON —  
TOUT EN AMÉLIORANT VOTRE CONFORT ET EN DIMINUANT  
VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE.**

### RECEVEZ GRATUITEMENT :

- 💧 Une pomme de douche à débit réduit
- 💧 Un aérateur de robinet
- 🎁 Ainsi qu'une trousse écoénergétique complète

### DE PLUS :

- 👉 Bénéficiez de conseils personnalisés de nos experts
- 👉 Recevez des menus travaux gratuits pour optimiser votre consommation d'énergie

AVEC LE PROGRAMME



Pour vous inscrire  
**1 844 303-7333**  
[expertbatiment.ca/econologis](http://expertbatiment.ca/econologis)



EXPERTBÂTIMENT est le prestataire de services choisi par appel d'offres  
par le gouvernement du Québec pour offrir le programme Éconologis.

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### Influenza aviaire dans un élevage de volaille dans Lanaudière

**Joliette, le 17 octobre 2025** - Le 13 octobre 2025, la Direction de santé publique de Lanaudière a reçu le signalement de la présence d'influenza aviaire A H5 dans un élevage de volaille de la région. De concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), une enquête de santé publique a été réalisée avec la collaboration du propriétaire de la ferme. En suivi de cette enquête, voici des informations d'intérêt à l'intention de la population.

#### L'influenza aviaire chez la volaille

L'influenza aviaire est une maladie causée par un virus de la même famille que celui de la grippe. Il affecte principalement les oiseaux et peut provoquer des symptômes graves et la mort d'un nombre important d'oiseaux dans les élevages de volaille. La propagation de ce virus peut avoir des conséquences dévastatrices pour les entreprises agricoles.

#### L'influenza aviaire chez l'humain

La grippe aviaire se transmet rarement des oiseaux aux humains. Un seul cas a été répertorié au Canada depuis le début de la circulation de cette souche en 2020. Les personnes considérées à risque sont les travailleurs en contact étroit avec de la volaille infectée par le virus qui se retrouvent dans des milieux fermés, comme les élevages, les abattoirs ou les marchés de volaille vivante. Dans le cas présent, aucune transmission à des personnes n'a été observée.

#### Interventions de la santé publique

Lors du signalement d'un cas d'influenza aviaire dans un élevage de volaille, les travailleurs visés reçoivent des consignes de la Direction de santé publique pour la surveillance de leurs symptômes durant la période d'incubation ciblée.

La Direction de santé publique s'assure également que les travailleurs qui demeurent sur place durant le nettoyage et la désinfection possèdent un équipement de protection adéquat pour prévenir la contamination. Ces interventions ont été réalisées pour la ferme concernée.

Pour plus d'informations sur la grippe aviaire : [cliquez ici](#).

- 30 -

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

**Renseignements :** Corinne Crépeau  
Agente d'information  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
[Relations.medias.cissslan@sss.gouv.qc.ca](mailto:Relations.medias.cissslan@sss.gouv.qc.ca)

260, rue Lavaltrie Sud  
Joliette (Québec) J6E 5X7  
Téléphone : 450 759-1157  
[www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca](http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca)

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Connaissez-vous vos 12 droits à titre d'usager?



### Le CISSS de Lanaudière fier de soutenir la campagne *Il était 12 droits*

**Joliette, le 7 novembre 2025** - La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, en collaboration avec le comité des usagers du centre intégré (CUCI) et les 5 comités des usagers locaux de l'établissement, est heureuse de mettre en lumière la campagne *Il était 12 droits* à l'occasion de la Semaine nationale des droits des usagers, qui se déroule du 9 au 15 novembre 2025.

« Le comité des usagers souhaite rappeler les droits reconnus par la Loi aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Il est important de favoriser la santé et le bien-être des usagers et de promouvoir l'amélioration des conditions de vie de ces derniers en veillant à les renseigner sur leurs obligations et leurs droits », souligne Yves Lapensée, président du CUCI.

« Le CISSS tient à souligner l'implication et les initiatives développées par l'ensemble des comités des usagers de l'établissement. Leur rôle est important et contribue à la défense des droits des usagers ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des soins et des services sociaux offerts dans un intérêt collectif », mentionne Philippe Ethier, président-directeur général du CISSS.

Le CUCI tiendra un kiosque promotionnel les 11 et 13 novembre de 10 h à 13 h à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur pour promouvoir les 12 droits des usagers, notamment par le biais d'une vidéo promotionnelle et la distribution d'outils informatifs.

#### Quels sont les droits des usagers?

1. Droit à l'information
2. Droit aux services
3. Droit de choisir son professionnel ou l'établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert son état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit de participer aux décisions
7. Droit d'être accompagné, d'être assisté et d'être représenté
8. Droit à l'hébergement
9. Droit de recevoir des services en anglais
10. Droit d'accès à son dossier d'usager
11. Droit à la confidentialité de son dossier d'usager
12. Droit de porter plainte

Apprenez-en plus sur les 12 droits des usagers, illustrés et expliqués, sur le site Web [www.iletait12droits.ca](http://www.iletait12droits.ca).

260, rue Lavaltrie Sud  
Joliette (Québec) J6E 5X7  
Téléphone : 450 759-1157  
[www.santelanaudiere.qc.ca](http://www.santelanaudiere.qc.ca)

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



## Vous vivez un problème de santé? Voici des conseils et des options pour vous

**Joliette, le 31 octobre 2025** – À l'approche de la saison hivernale et considérant les virus qui sont déjà en circulation, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite vous rappeler les services accessibles sur son territoire pour répondre à vos besoins de santé. Plusieurs ressources et outils, dont des fiches pour des conseils d'autosoins à la maison, sont disponibles pour vous soutenir durant la saison des virus respiratoires.

Les options proposées permettent de recevoir des conseils, des soins et des services adaptés aux différentes conditions de santé de la population.

### Demeurez prévoyants

À des fins préventives, nous vous rappelons l'importance d'adopter quelques gestes simples pour vous protéger ainsi que votre entourage lors de l'apparition de symptômes : tousser dans le pli du coude, se laver fréquemment les mains, réduire les contacts avec ses proches, porter le masque pour diminuer le risque de transmission, et maintenir son carnet de vaccination à jour pour obtenir une immunité supplémentaire.

### Quoi faire si vous avez un besoin de santé

Des fiches pour des conseils d'autosoins sont disponibles [en ligne](#) pour vous aider à vous soigner efficacement à la maison selon vos symptômes. Au total, 20 problèmes de santé courants y sont répertoriés.

Voici des options possibles avant de se présenter à l'urgence

- Composez le 811 (24 h sur 24) pour parler à une infirmière. Faites l'option 2 si vous vivez un contexte difficile tels que de l'anxiété, des conflits sociaux ou familiaux, de la violence ou toute détresse non urgente.

- appelez votre pharmacien pour des conseils et des renseignements sur la médication;

- Prenez rendez-vous à votre clinique médicale. [Cliquez ici](#) pour visiter le répertoire des cliniques de notre territoire qui se trouve sur notre site Web.

- Pas de médecin?

Consultez le [GAP numérique](#) (24 h sur 24) pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et vos proches et pour être orienté vers la bonne ressource au besoin. Vous pouvez également composer le 811, option 3;

- Les plateformes [rvsq.gouv.qc.ca](#) ou [Bonjour Santé](#) sont disponibles pour trouver un rendez-vous en clinique.

260, rue Lavaltrie Sud  
Joliette (Québec) J6E 5X7  
**Téléphone :** 450 759-1157  
[www.cissss-lanaudiere.gouv.qc.ca](http://www.cissss-lanaudiere.gouv.qc.ca)

# SANTÉ QUÉBEC

**Avant d'aller à l'urgence,  
voici vos options :**



**les experts  
d'Info-Santé**



**les pharmaciens**



**les médecins  
de famille**



**Guichet d'accès  
à la première  
ligne (GAP)**

[gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca](http://gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca)



**Rendez-vous  
Santé Québec**

[rvsq.gouv.qc.ca](http://rvsq.gouv.qc.ca)



**les guides  
d'autosoins**

# Vous êtes malade?



## Autres ressources que l'urgence

Voici comment obtenir des conseils, un suivi ou un rendez-vous médical

- Composez le 811 (24 h sur 24).
- Consultez votre pharmacien.
- Prenez rendez-vous avec un professionnel de la santé :
  - Téléphonez à votre clinique médicale.
  - Trouvez un rendez-vous en ligne :
    - Rendez-vous santé Québec : [rvsq.gouv.qc.ca](http://rvsq.gouv.qc.ca);
    - Clic Santé : [clicsante.ca](http://clicsante.ca);
    - Bonjour-santé : [bonjour-sante.ca](http://bonjour-sante.ca).
  - Vous n'avez pas de médecin de famille?
    - CAP numérique : [Quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/guichet-acces-premiere-ligne](http://Quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/guichet-acces-premiere-ligne);
    - GAP : 811, option 3.
- Composez le 911 ou allez à l'hôpital en cas d'urgence.



Pour savoir quand consulter et si une visite à l'urgence est nécessaire, numérissez le code QR ou rendez-vous sur : [sante.quebec/hiver](http://sante.quebec/hiver).



Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière

Québec





## Grippe, COVID, virus respiratoires, toux

**Symptômes :** fièvre, fatigue, toux, douleurs aux muscles, mal de tête, congestion, mal de gorge (COVID-19 : parfois perte du goût ou de l'odorat)

### Quoi faire à la maison :

- Repos :** Reposez-vous le plus possible.
- Breuvages :** Buvez souvent de l'eau, des tisanes ou des bouillons.
- Nez :** Nettoyez l'intérieur de votre nez si vous êtes congestionné. Utilisez un mélange d'eau saline acheté en pharmacie ou un mélange maison : 4 tasses d'eau, 2 cuillères à thé de sel et ½ cuillère à thé de bicarbonate de soude.
- Médicaments :** Consultez votre pharmacien pour acheter les bons médicaments.
- Hauteur :** Dormez avec la tête placée un peu plus haut.
- Distance :** Pour éviter de transmettre votre toux, gardez vos distances avec les autres ou portez un masque.



## Mal de gorge

### Quoi faire à la maison :

- Rinçage de la bouche :** Faites bouillir de l'eau que vous versez dans un verre. Ajoutez une cuillère à thé de sel dans l'eau et mélangez bien. Une fois l'eau tiède, gargarez-vous plusieurs fois par jour.
- Breuvages :** Buvez des liquides chauds ou froids selon ce qui vous fait du bien.
- Glace :** Laissez fondre des glaçons dans votre bouche ou mangez des aliments glacés pour soulager la douleur.
- Aliments :** Mangez des aliments faciles à avaler (soupes, purées, œufs, fromage cottage ou yogourts).



## Fièvre

**Température normale :** 35,5 °C à 37,5 °C  
**Fièvre :** plus de 38 °C

### Quoi faire à la maison :

- Repos :** Aidez votre corps à combattre l'infection en vous reposant.
- Breuvages :** Buvez souvent de l'eau, des tisanes ou des bouillons.
- Médicaments :** Si aucune contre-indication, prenez des médicaments comme l'acétaminophène (Tylenol) ou l'ibuprofène (Advil). Suivez bien les instructions et les conseils du pharmacien.
- Température :** Habillez-vous légèrement, évitez les couvertures trop chaudes et lourdes. Gardez une température confortable dans la maison.
- Bain :** Prenez un bain tiède pour diminuer la fièvre. Évitez les douches ou les bains froids.
- Suivi :** Notez vos symptômes et votre température. Ces informations seront utiles si vous composez le 811 pour parler avec une infirmière.



## Gastro

**Symptômes :** diarrhée, vomissements, fièvre, crampes. Très contagieuse!

### Quoi faire à la maison :

- Repos :** Allongez-vous dans un endroit calme.
- Breuvages :** Tentez de boire de l'eau en petites quantités. Vous pouvez acheter des boissons de réhydratation ou les préparer vous-même à la maison : 360 ml de jus d'orange non sucré, 600 ml d'eau bouillie refroidie et 2,5 ml (½ cuillère à thé) de sel.
- Alimentation :** Mangez des aliments faciles à digérer comme des bananes, du riz, des biscuits salés ou des pommes de terre cuites.

## MALADIES RESPIRATOIRES INFECTIEUSES

### Quoi faire à la maison

- Lavez vos mains et celles de l'enfant très souvent.
- Évitez de partager les objets personnels (verre, vaisselle, etc.).
- Nettoyez et désinfectez son environnement régulièrement.
- Aidez l'enfant à se reposer : faites-lui faire des siestes.
- Faites-lui boire des liquides froids ou tièdes.
- Suivez bien les conseils du pharmacien. Si l'enfant a plus de 3 mois, donnez-lui de l'acétylaminophène (Tylenol) ou de l'ibuprofène (Advil) si aucune contre-indication.
- Mal de gorge** : s'il a plus de 4 ans, donnez-lui des glaçons ou des pastilles non médicamenteuses et des aliments froids et mous (yogourt, crème glacée, etc.). Il peut aussi se gargariser avec de l'eau salée ( $\frac{1}{2}$  c. à thé de sel dans 250 ml d'eau tiède).
- Nez bouché (congestion) ou nez qui coule** : utilisez une solution saline pour rendre les sécrétions plus liquides.

### Besoin d'aide?

Consultez la page [chusj.org/hygienenasale](http://chusj.org/hygienenasale), du CHU Sainte-Justine pour apprendre les différentes techniques de l'hygiène nasale.



### ASTUCE SOMMEIL

Si l'enfant tousse beaucoup la nuit, gardez sa tête surélevée (ex : placez plusieurs oreillers sous sa tête).

### Différencier les virus fréquents

Virus	Symptômes principaux
COVID-19	Fièvre, toux sèche, fatigue, difficulté à sentir ou à goûter
Grippe (influenza)	Fièvre soudaine avec frissons, grande fatigue, douleurs aux muscles et aux articulations, toux, mal de tête
Rhume	Nez qui coule, toux ou éternuements, mal de gorge, peu ou pas de fièvre
VRS	Fièvre, nez qui coule, toux, difficulté à respirer, mange moins que d'habitude

## FIÈVRE

### Quoi faire à la maison

- Faites-le boire souvent, en petites quantités.
- Offrez-lui des moments de repos, de sieste ou de pause.
- Habillez-le légèrement.
- Au besoin pour diminuer la fièvre, vous pouvez lui donner ces médicaments:
  - Choix 1** : acétylaminophène (Tylenol, Tempra)\* seulement pour les enfants de plus de 3 mois
  - Choix 2** : ibuprofène (Advil, Motrin)\* seulement pour les enfants de plus de 6 mois



**Attention**, la dose varie selon le poids.  
Consultez les instructions sur l'emballage.

Pour savoir quoi faire en cas de fièvre, consultez : [quebec.ca/sante/problems-de-sante/a-z/fievre-chez-enfant](http://quebec.ca/sante/problems-de-sante/a-z/fievre-chez-enfant)



### Quand aller à l'hôpital

#### Bébé de moins de 3 mois :

- Fièvre à raison de 38,0 °C de température rectale (100,4 °F)  
ET n'a pas été vacciné dans les dernières 48 heures.

#### Enfant de tout âge :

- Température rectale de 36 °C (96,8 °F) ou moins.
- Teint pâle ou coloration anormale de la peau.
- Respiration plus rapide ou plus difficile malgré une hygiène nasale fréquente avec de l'eau saline.
- Tirage visible lors de la respiration (peau creuse en dessous des côtes ou entre celles-ci) ou battement des narines.
- Difficulté à manger.
- Signes de déshydratation modérés à graves.
- Détérioration de son état général : aucune réaction aux stimulations, amorphe, moins éveillé.
- Votre enfant vit avec une maladie chronique ou a un système immunitaire affaibli ou déficient ET présente une température de plus de 38,5 °C (101,3 °F).

# **Comment prendre soin de mon enfant à la maison**

**Votre enfant a des douleurs?  
Des maux de gorge? Fait de la fièvre?  
Des vomissements?**

**Trouvez des conseils  
santé de confiance**



sante.quebec

Québec   
Santé Québec



## GASTROENTÉRITE

### Quoi faire à la maison

#### Hydratation :

- L'enfant doit boire plus de liquide (solution de réhydratation).
- Utilisez de préférence une solution de réhydratation commerciale (Gastrolyte, Pedialyte, etc.).

#### Solution de réhydratation maison :

- 360 ml (12 oz) jus d'orange prêt à boire, non sucré
- 600 ml (20 oz) eau bouillie refroidie
- 2,5 ml ( $\frac{1}{2}$  c. à thé) sel

Respectez les quantités exactes pour éviter d'aggraver la déshydratation.

#### Aliments à privilégier :

pâtes alimentaires, riz, viandes maigres préparées avec peu de matières grasses, poisson cuit avec peu de matières grasses, œufs, fruits frais ou en conserve dans leur jus, légumes cuits, céréales non sucrées, pain.

#### Quand aller à l'hôpital

- Refus de boire depuis plus de 4 à 6 h.
- Signes de déshydratation modérés à graves qui ne s'améliorent pas ou s'aggravent malgré les conseils de réhydratation.
- Signes de confusion, étourdissements ou maux de tête.
- Sang dans les vomissements ou dans les selles.
- Selles noires ou vomissements verdâtres (vert fluo).
- Votre enfant vit avec une maladie chronique ou a un système immunitaire affaibli ou déficient ET présente une température de plus de 38,5 °C ou 101,3 °F.

Pour savoir quand consulter et si une visite à l'urgence est nécessaire, visitez [sante.quebec/hiver/enfants](http://sante.quebec/hiver/enfants).

Ce contenu ne remplace pas les conseils d'un professionnel de la santé ni les soins médicaux. Si votre santé vous inquiète, consultez un professionnel.



sante.quebec

## Comment prendre soin de mon enfant à la maison



### Être parent, ça peut être stressant!

#### Encore plus quand notre enfant est malade.

Un petit bobo peut sembler grand, mais il se soigne souvent simplement.

**Fièvre   Toux   Gastro   Virus respiratoire   Mal de gorge**

### BESOIN D'AIDE?

- Composez le 811 (24 h sur 24) pour parler à une infirmière
- appelez votre pharmacien pour des conseils et des médicaments
- Prenez rendez-vous à votre clinique médicale
- Pas de médecin? Composez le 811, option 3
- Trouvez un rendez-vous : [rvsq.gouv.qc.ca](http://rvsq.gouv.qc.ca)
- Dépistage : [clicsante.ca](http://clicsante.ca) ou 1 877 644-4545
- Urgence? Allez à l'hôpital ou composez le 911

Québec   
Santé Québec

# CLUB ÉCO DE SAINT-ESPRIT

TOUS LES 2E MERCREDIS DE CHAQUE MOIS

DE 19 H 00 À 21 H 30

PROCHAINE RENCONTRE: MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025

Le Club Éco est un groupe de rencontres et d'échanges sur l'écoresponsabilité et sur un vaste choix de sujets s'y rattachant.

Pour information

[bibliotheque@saint-esprit.ca](mailto:bibliotheque@saint-esprit.ca)

450 831-2274

45, rue des Écoles, Saint-Esprit



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ESPRIT



municipalité de  
SAINT-ROCH-OUEST



**DANS LES PROCHAINES SEMAINES, LA PATINOIRE  
DEVRAIT OUVRIR. SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK  
POUR ÊTRE INFORMÉ DE L'OUVERTURE.**

COUR DE L'ÉCOLE  
DOMINIQUE-SAVIO  
39, RUE DES ÉCOLES

AIRE DE REPOS  
DISPONIBLE À L'INTÉRIEUR

**DU LUNDI AU VENDREDI  
18H À 22H**

**FIN DE SEMAINE  
10H À 12H  
13H À 17H  
18H30 À 22H**

**POUR LA DURÉE DES  
VACANCES DES FÊTES,  
SI LA TEMPÉRATURE  
LE PERMET, LA  
PATINOIRE SERA  
OUVERTE SELON  
L'HORAIRE DE FIN DE  
SEMAINE.**



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ESPRIT

# LA BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

C'EST AUSSI UN CENTRE DE  
RECYCLAGE

VIEILLES PILES



CARTOUCHES D'ENCRE



Pour information

[bibliotheque@saint-esprit.ca](mailto:bibliotheque@saint-esprit.ca)

450 831-2274

45, rue des Écoles,  
Saint-Esprit



VIEUX CRAYONS ET MARQUEURS



ATTACHE À PAIN



BOUCHONS DE LIÈGE



LA BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU SERA  
FERMÉE DU SAMEDI 20 DÉCEMBRE À 14 H  
AU SAMEDI 3 JANVIER INCLUSIVEMENT.

DE RETOUR LE MARDI 6 JANVIER 9 H 00.

À TOUS LES UTILISATEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE

**JOYEUSES FÊTES !**



## **Notre bibliothèque publique : une multitude de services, sur place et en ligne !**

La bibliothèque publique municipale de Saint-Esprit met à votre disposition une vaste gamme de services. Sa mission demeure la même : offrir à toutes et à tous un accès privilégié à l'information, à l'alphanétisation, à l'éducation, à la culture... et bien sûr, à de nombreux moments de plaisir et de découverte.

Vous pouvez accéder au catalogue, à votre dossier d'abonné(e) et à l'ensemble des services en ligne via le portail **Biblietcie.ca**.

Notre affiliation au **Réseau BIBLIO CQLM** nous permet également d'offrir une impressionnante variété de ressources :

- **Prêt entre bibliothèques (PEB)**
- **Documents numériques et audionumériques** en français et en anglais
- **Magazines et journaux numériques** provenant du monde entier
- **Services en ligne variés** : cours, outils d'apprentissage, bases de données généalogiques, journal jeunesse, plateforme Protégez-Vous, et plus encore
- **Programmes spécialisés** : Biblio-Santé, Biblio-Parent, Une naissance un livre, Carte accès-musées

Notre bibliothèque est un lieu vivant, stimulant, où il fait bon découvrir, apprendre, rencontrer et échanger.

### **Bienvenue à toutes et à tous !**

L'équipe de la bibliothèque

### **Horaire des activités – Novembre et décembre**

La Bibliothèque de Saint-Esprit propose, tout au long de l'année, une foule d'activités pour les petits et les grands. La plupart sont gratuites, mais certaines nécessitent une inscription.

Pour ne rien manquer, abonnez-vous à la **page Facebook de la bibliothèque**.

#### **• Café de l'amitié**

**Tous les jeudis, de 13 h à 16 h** – pour tous, sans inscription

Ateliers, jeux, activités variées, conférences et discussions vous attendent dans une ambiance chaleureuse.

#### **• Rencontres des copains/copines**

**Vendredis 5 et 19 décembre – de 19 h à 21 h** – pour tous, sans inscription

Tricot, crochet et partage de savoir-faire dans une atmosphère conviviale. Venez seul(e) ou avec des ami(e)s.

**•Club de lecture**

**Mercredi 17 décembre - de 19 h à 21 h**

**•Atelier d'ornithologie avec M. Martin Tremblay, photographe**

**Samedi 29 novembre - de 10 h 30 à 11 h 45**

Atelier ouvert à tous, connaisseurs comme débutants.

**Inscription avant le 25 novembre : 450-831-2274**

**•Zoothérapie - Gestion de l'anxiété (avec Annie Dauphin)**

**Samedi 6 décembre - de 10 h 30 à 11 h 45**

Atelier pour les enfants de 7 à 11 ans, incluant des techniques pour mieux gérer l'anxiété... et une rencontre avec le « lapin-yoga » !

**Inscription avant le 2 décembre : 450-831-2274**

**•Conte de Noël avec Linda la Lune**

**Samedi 13 décembre - de 10 h 30 à 11 h 30**

Activité magique pour les enfants de 3 à 7 ans.

**Inscription avant le 9 décembre : 450-831-2274**

**La bibliothèque : du bonheur pour tous !**

- **Gratuit** pour les résidents de **Saint-Esprit** et **Saint-Roch-Ouest**
- Prêt de **5 documents** pour **3 semaines**, renouvelables deux fois
- Accès à une vaste collection : albums, BD, romans, documentaires, biographies, revues, jeux de société
- Une multitude **d'activités gratuites**
- **Wi-Fi gratuit**
- Accès complet à **biblietcie.ca**
- De nombreux autres services à découvrir
- **Bienvenue aux nouveaux résidents !**

	<b>Bibliothèque Alice-Parizeau</b>
LUNDI	Fermé
MARDI	9h00 - 17h30
MERCREDI	12h30 - 17h30
JEUDI	12h30 - 17h30
VENDREDI	12h30 - 19h00
SAMEDI	10h00 - 14h00
DIMANCHE	Fermé

bibliothèque@saint-esprit.ca  
450 831-2274  
45, rue des Écoles, Saint-Esprit

## **Campagne annuelle de financement – Paroisse de Saint-Esprit**

**Chers paroissiens, chères paroissiennes,**

Le conseil de fabrique lance sa campagne annuelle de financement afin d'assurer la bonne gestion de notre église pour l'année 2026. Vos contributions permettent de couvrir les frais d'entretien, de chauffage, d'électricité et autres dépenses essentielles, dont le coût ne cesse d'augmenter.

L'an dernier, grâce à votre grande générosité, nous avons recueilli près de **22 535 \$**. Nous vous en remercions chaleureusement.

Votre contribution peut être remise lors de la collecte dominicale, par la poste ou par virement Interac (voir procédure ci-dessous). Tout don de **20 \$ ou plus** donne droit à un **reçu pour fins d'impôt**. Pour obtenir un reçu pour l'année 2025, vos dons doivent être reçus au **plus tard le 26 décembre 2025**. Les reçus seront envoyés au début de l'année 2026.

Merci de soutenir la vitalité et la préservation de ce **joyau au cœur de notre village**. Chaque don, petit ou grand, compte et contribue à faire vivre notre communauté.

### **Le conseil de fabrique**

Hélène Rochon, présidente - Pierre Collin, vice-président

Céline Marsolais, secrétaire

Jean Latendresse, administrateur - Juliette Grégoire, administratrice

Marie-Claire Collin, administratrice - Richard Côté, administrateur

Laurent Gouneau, prêtre - André Chevalier, prêtre

### **Procédure pour les virements Interac**

Il est possible d'acquitter votre capitation (dîme) par virement Interac.

•**Adresse courriel** : fabriquesaintesprit@gmail.com

•**Question de sécurité** : Astre du jour ?

•**Réponse** : soleil

Pour obtenir un reçu d'impôt, veuillez nous transmettre par courriel : votre nom, votre adresse courriel, votre numéro de téléphone, le montant et la date du virement.

Prévoir un délai pouvant aller jusqu'à **5 jours** pour l'acceptation du paiement.

### **Nouvelle célébration dans la région de Montcalm**

À compter du **samedi 29 novembre 2025**, une célébration aura lieu à **Saint-Esprit à 16 h 30**.

La messe ou l'Adace du dimanche à 9 h 00 est **maintenue**.

## **Avent 2025 – Thème : Ayez confiance ! Le Seigneur vient.**

En cette période marquée par l'incertitude et la difficulté à discerner la fiabilité des informations, le thème de l'Avent 2025 nous invite à raviver la confiance : confiance en Dieu, en sa fidélité et en la venue de son Fils parmi nous. Dieu a toujours tenu ses promesses, depuis Abraham, Moïse et les prophètes, jusqu'à la naissance du Christ.

### **1er dimanche de l'Avent – 30 novembre 2025 : L'attention vive**

Temps d'attente et de préparation, l'Avent s'ouvre sur un appel à la vigilance et à la confiance en la venue du Seigneur.

### **2e dimanche de l'Avent – 7 décembre 2025 : La source d'où jaillit la vie**

Le Royaume des cieux est proche : Jésus Christ vient annoncer justice et miséricorde pour tous les peuples.

### **3e dimanche de l'Avent – 14 décembre 2025 : Jésus, notre proche aidant**

La couleur rose des ornements annonce une lumière nouvelle. Elle symbolise l'alliance vivante que Dieu renouvelle avec nous.

La célébration du Pardon sera intégrée aux prières pénitentielles de la messe régulière de 9 h 00.

### **4e dimanche de l'Avent – 21 décembre 2025 : Le oui de Marie et de Joseph**

À l'approche de Noël, nous sommes invités à méditer sur la fidélité de Dieu. Le Messie annoncé vient instaurer une création nouvelle, proche de chacun de nous.

## **Horaire des célébrations du temps des Fêtes**

### **Mercredi 24 décembre**

• **21 h 00 – Messe à Saint-Esprit** : célébrée par l'abbé André Chevalier

• **Minuit – Messe à Sainte-Julienne** : célébrée par l'abbé Laurent Gouneau

Un concert de 30 minutes précédera la messe de minuit, avec **Christian Dorion, ténor**, et **Élisabeth Sreremeta, pianiste et organiste**.

### **Joyeux Noël 2025 !**

Que la naissance de Jésus apporte joie et paix à toute la population de Saint-Esprit.

Puissions-nous laisser derrière nous rancunes, conflits et divisions afin de bâtir ensemble un monde plus fraternel et plus serein — un souhait pour Noël et pour toute l'année 2026.

### **Dimanche 28 décembre**

• **Messe à 9 h 00 – Saint-Esprit** : abbé André Chevalier

### **Jeudi 1er janvier 2026**

• **9 h 00 – Saint-Esprit** : abbé André Chevalier

• **11 h 00 – Sainte-Julienne** : abbé André Chevalier



## Mot de la présidente

Chers membres et amis du Club FADOQ Saint-Esprit,

Nos activités vont de bon train et la fin d'année approche à grands pas !

Novembre et décembre sont des mois chargés pour nous, et nous avons préparé un itinéraire spécial pour vous.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer et à découvrir nos activités. Vous pouvez consulter notre calendrier pour connaître tous nos initiatives et événements à venir. C'est également disponible sur notre page Facebook ou lors d'une rencontre d'activité.

Je souhaite exprimer ma sincère gratitude à la municipalité pour son soutien indéfectible envers notre Club et sa mission. Nous sommes déterminés à combattre l'isolement, à promouvoir la santé et améliorer la qualité de vie de notre communauté en leur offrant des occasions de s'activer, de s'amuser et de partager leurs expériences.

Notre objectif est de mettre de la joie dans le quotidien de la communauté et de créer des liens et de protéger leur bien-être. Nous sommes convaincus qu'ensemble nous pouvons faire une différence positive dans la vie de nos aînés.

Si vous avez des idées, des suggestions ou questions, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre écoute et prêt à relever les défis.

Merci de votre confiance, soutien et collaboration. Ensemble, faisons de cette fin d'année une réussite !

Cordialement,

Joanne Vézina, présidente

## **Les activités du mardi au 21 rue Principale à Saint-Esprit - de 13 h à 16 h**

2 et 9 décembre : activités régulières

16 décembre : Bingo du mardi (petit bingo - 3e mardi du mois)

## **Les soirées du vendredi au 21 rue Principale à Saint-Esprit - de 17 h à 21 h.**

Apportez votre souper et venez participer à nos différentes activités proposées : Conférences, documentaires et jeux divers seront au menu.

### **Le Bazar de la FADOQ du mois**

**Dimanche 7 décembre de 11 h à 16 h**

Salle du conseil municipal - 21, rue Principale à Saint-Esprit

Location de table - Confirmation à Nicole Guillemette 450-271-7497

## **Le Bingo du samedi soir au 21 rue Principale à Saint-Esprit - de 19 h à 22 h**

Le samedi **13 décembre**, la FADOQ organisera sa 4e soirée bingo. Le premier de l'année 2026 sera le samedi **10 janvier**. Sur place vous pourrez également vous procurer croustilles et rafraîchissements.

### **Festivités des fêtes et clôture des activités 2025 !!**

Le Club FADOQ Saint-Esprit et le Café de l'Amitié ont le plaisir de vous annoncer la fusion de nos dîners de Noël en un seul événement ! Cette collaboration nous permettra de partager un moment de convivialité et de célébration ensemble. Nous sommes impatients de vous voir le jeudi 18 décembre 11h à la salle du conseil au 21, rue Principale, Saint-Esprit.

**Si vous avez déjà été contacté et souhaitez participer à ce dîner, nous vous demandons de confirmer votre présence en communiquant avec Nicole Guillemette au 450-271-7497. Votre confirmation est essentielle pour nous permettre de finaliser les préparatifs.**

Soyez au rendez-vous pour des activités agréables et festives ! Nous sommes impatients de vous accueillir nombreux !

Bonne fête à tous les membres nés en novembre, décembre et janvier.

Prompte guérison à nos membres affectés.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à tous ceux et celles qui ont perdu un être cher. Que ces mots de sympathie et de compassion vous apportent un peu de réconfort dans cette période difficile.

Suivez-nous sur notre page Facebook : Fadoqsaintesprit

Courriel : fadoqsaintesprit@gmail.com

# CE QU'IL FAUT SAVOIR...

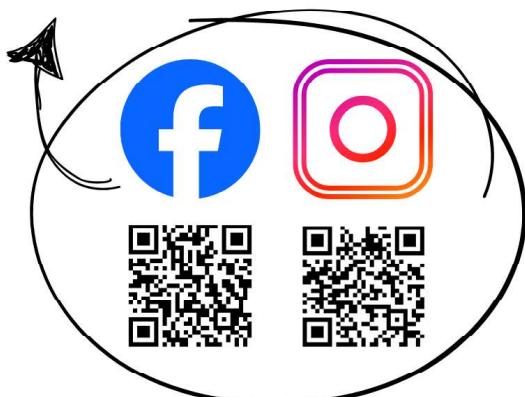
**12 - BINGO MUSICAL DE NOËL  
17 - SAUVE-TOI DU GRINCH  
18 - SOIREE FESTIVE | 3E ÉDITION**

Les activités avec  
inscription



Pour ne rien

manquer



Les fermetures  
\*excluant le  
congé de fêtes

102 Place des Loisirs  
Saint-Esprit  
TEL : 450-839-7227 | CELL : 438-377-4201  
mdjsaintesprit@gmail.com

Pour nous joindre

# DÉCEMBRE



## HORAIRE RÉGULIER

17H00 À 21H00  
LUNDI AU VENDREDI

\*L'horaire peut être modifié sans préavis.\*

La MDJ est ouverte aux 10 à 17ans

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

01 CONCOURS PARTIE 1 	02 Personnalisation d'un bas festif 	03 X	04 X	05 CONCOURS PARTIE 2 
08 Peinture switch 	09 MAR DISCUSSION 	10 X	11 X	12 N G O I B 
15 PETITES DOUCEURS - PT1 	16 PETITES DOUCEURS - PT2 	17 SAUVE-TOI DU GRINCH 	18 Soirée festive 3e ÉDITION 	19

CONGÉS DES  
**Fêtes!**

DU  
20 DÉCEMBRE 2025  
AU  
4 JANVIER 2026  
INCLUSIVEMENT

L'équipe de la mdj vous souhaite de  
**Bonnes Vacances!**



JANVIER 2026  
COLLECTE DE  
**canettes**



VOS CANETTES VIDÉES  
FINANCENT DES PROJETS  
POUR LES JEUNES.

VOIR NOS PAGES  
FACEBOOK ET INSTAGRAM  
POUR PLUS D'INFO.

**Merci!**

# PROGRAMMATION ACTIVITÉS LOISIRS HIVER 2026

AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO  
39, RUE DES ÉCOLES

Du 12 janvier au 10 avril 2026 (13 semaines)

## BADMINTON

Lundi: 18h-19h

Mercredi: 19h-20h

Mercredi: 20h-21h

3 terrains disponibles en simple (2) ou en double (4).

Raquette de badminton, volants et espadrilles à semelles blanches (obligatoire).

Gratuit pour les résidents



Inscription du 6 au 8 janvier 2026  
À la mairie de Saint-Esprit  
située au 81, rue Saint-Isidore

Pour information ou suggestion d'activité:  
Contactez Dominic Lapalme, Coordonnateur aux loisirs  
[loisirs@saint-esprit.ca](mailto:loisirs@saint-esprit.ca) ou 450-831-2114 poste 7530



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ESPRIT



municipalité de  
SAINT-ROCH-OUEST

*L'agriculture, c'est dans notre nature*

## PICKLEBALL

Lundi: 19h-21h (pour tous)

Jeudi: 19h-20h30 (compétitif)

Jeudi 20h30-22h (récréatif)

3 terrains disponibles en double (4).  
Raquette de pickleball, balle et espadrilles à semelles blanches (obligatoire).

Gratuit pour les résidents

## BASKETBALL

Vendredi: 20h-22h

Espadrilles à semelles blanches (obligatoire).  
Gratuit pour les résidents

De 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h à 17 h

# COURS DE DANSE COUNTRY

## Highway Danse Country

### SESSION HIVER 2026



## SAINT-ESPRIT MARDI

13 janvier 2026 au 31 mars 2026  
Session de 12 semaines

**18:30 à 19:30 : Débutant 1-2**

**19:45 à 20:45 : Novice Intermédiaire**

#### Coût:

#### SESSION\*

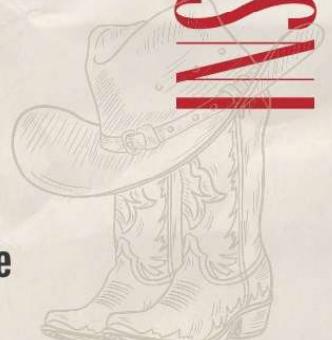
1h de cours par soir: 96\$ pour 12 semaines  
2h de cours par soir: 144\$ pour 12 semaines

#### À LA CARTE

1h de cours par soir: 10\$ par soirée  
2h de cours par soir: 15\$ par soirée

12 ans et moins: 50% de rabais

\*Taxes en sus



**88 rue Saint-Isidore, Saint-Esprit QC**

**Prof: Audrey Caron**

**Pour informations:**

Tél.: 438 542-2208

Courriel: highwaydansecountry@gmail.com



# **EXERCICES SUR MUSIQUE 50+**

**ÊTES-VOUS UNE PERSONNE AUTONOME  
DE 50 ANS ET PLUS QUI A SA SANTÉ À CŒUR ?**

**DES EXERCICES DYNAMIQUES  
ADAPTÉS À VOTRE GROUPE D'ÂGE,  
ÇA VOUS TENTE ?**

**INSCRIVEZ-VOUS  
ET VENEZ BOUGER.  
C'EST GRATUIT !**



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**

**Quoi :** Exercices sur musique  
pour personnes de 50 ans et plus

**Quand :** Les lundis de 13 h 30 à 15 h  
du 12 janvier au 20 avril 2026

**Où :** Sous-sol de l'église  
(88, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit)

**Combien : 0\$**

**Équipement :**  
eau et serviette, haltères  
vêtements légers et espadrilles

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
(À PARTIR DU 3 DÉCEMBRE 2025)  
**450-831-8288 (APRÈS 13 H) OU**  
**EXERCICEMARCELJOHANNE@GMAIL.COM**

# ATELIER RÉCRÉATIF DE RENFORCEMENT MUSCULAIRE



POUR LES  
CITOYENS DE  
55 ANS ET PLUS

Inscription obligatoire

**Quoi:** Bougeons ensemble pour améliorer notre mobilité, notre souplesse et notre force musculaire afin de rester en santé.

**Quand:** Tous les mercredis et Vendredis de 10 h à 11 h du 7 janvier 2026 au 24 avril 2026

**Où:** Sous-sol de l'église (88, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit)

**Prix:** **GRATUIT** - animation bénévole

**Équipement nécessaire:** Tapis personnel de type `Yoga`

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

JOSÉE

514 781-1026

[loisirs@saint-esprit.ca](mailto:loisirs@saint-esprit.ca) 450 831-2114 poste 7530

★ LE COMITÉ DE LA GALOPADE  
VOUS SOUHAITE

# JOYEUSES FETES

RÉSERVEZ LA DATE DU  
30 AOÛT 2026,  
NOUS SERONS DE RETOUR  
POUR UNE 22E ÉDITION!!!



30 AOÛT 2026

**CINÉMA DES FÊTES**

**QUAND: VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2025**

**HEURE: 19 H**

**OÙ: GYMNASSE ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO  
39, RUE DES ÉCOLES**

\*APPORTEZ VOS COUVERTURES AINSI QUE BREUVAGE ET COLLATION  
\*NOUS AURONS QUELQUES SURPRISES SUR PLACE

Municipalité de SAINT-ROCH-OUEST  
L'agriculture, c'est dans notre nature

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

# KARATÉ

## INSCRIPTION DOJO FKSL

Horaire : Les mardis de 18 h 15 à 20 h 30  
 Date: Début le 6 janvier 2026  
 Lieu : Gymnase de l'école Dominique-Savio,  
 39, rue des Écoles, Saint-Esprit

---

Inscription et information  
 Marcel Daigle 514-912-2126  
[karateksl@hotmail.com](mailto:karateksl@hotmail.com)

\*Veuillez prendre note que cette activité ne relève pas des services de la municipalité, puisqu'il s'agit d'un fournisseur privé.

## **Des défibrillateurs portatifs (DEA) sont maintenant disponibles sur le territoire de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest**

Le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest est fier d'annoncer qu'il a conclu une entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière afin d'installer deux défibrillateurs cardiaques sur son territoire.

Ces appareils sont accessibles à l'entrée de la Mairie ainsi qu'à l'entrée de l'Épicerie Rurale- La Suisse Normande.

Cet ajout témoigne de notre engagement envers la santé et la sécurité de tous les résidents et visiteurs de notre communauté. L'accès rapide à un défibrillateur cardiaque en cas d'urgence peut sauver des vies.

Inscrits au registre de DEA Québec, ces appareils sont accessibles au public. Pour localiser rapidement un DEA, il suffit de télécharger l'application DEA Québec sur votre téléphone intelligent. Cette application gratuite permet d'identifier en quelques secondes le défibrillateur le plus près de vous.

En cas d'urgence, il demeure essentiel d'appeler immédiatement le 9-1-1. Toutefois, l'utilisation rapide d'un DEA avant l'arrivée des secours peut augmenter considérablement les chances de survie d'une personne en détresse.

Nous invitons tous les citoyens à prendre note de l'emplacement de ces défibrillateurs et à se familiariser avec leur utilisation. Des formations sur l'utilisation des DEA et sur les premiers secours peuvent être organisées pour ceux qui souhaitent acquérir ces compétences vitales.

Ensemble, soyons informés et prêts à agir — un geste simple peut sauver une vie.

### **Votre Conseil**

